



Procès Verbal du Conseil de Vie Sociale du 22 Juin 2022

Présents: Mr LETELLIER Claude, Mme DENIS Fernande, Mme GAMBIER Annette, Mme DUPUIS Denise, Mme COURTY Ginette, Mme JUMEL Colette, Mme LETOUNEUR Josette, Mme VIEZ Yvette, Mr COQUATRIX Charles, Mme COUTARD Jocelyne, Mme GOYER Simone, Mme DEBRAY Simone, Mr CAQUELARD René, Mme CAQUELARD Mireille, Mr PICARD Jean-Claude, Mme ROUSSELIN Eveline, Mme TIENNOT Ginette, Mme MARTEL Huguette et sa fille Mme HENRY, Mme BUEE, Mme LEGER Françoise
Mme Fanny ANDRIEUX, Directrice Adjointe

Invitées : Mme Hélène GESLIN, Animatrice
Mme Lauréline BROCARD

Absents excusés :

Mme Sandrine LIETAERT, Cadre de Santé
Mme Martine SENECAUT, Représentante des familles
Me François SELLIER, Représentant des familles
Me Emile GOSSET, Représentant du Conseil d'Administration

DEBUT ET FIN DE SEANCE: 15H30 - 16H30

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame ANDRIEUX informe les participants de son départ au 31 juillet prochain ainsi que celui de Mme Lauréline BROCARD, Responsable administrative et financière au 31 août.

I/COMPTE DE GESTION DEFINITIF

Mme ANDRIEUX informe le Conseil de la Vie Sociale que l'EHPAD a reçu le Compte de Gestion définitif et le soumet de nouveau au vote. Le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable.

II /EPRD 2022 ET PPI (PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable à l'unanimité pour l'EPRD (Etat Prévisionnel des Dépenses et des Recettes) 2022 arrêté en dépenses aux sommes ci-après ainsi qu'au Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2030.

➔	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL :	- 56 932,90 €
	❖ Produits :	3 144 385,64 €
	• Hébergement :	1 417 900,82 €
	• Dépendance :	425 382,24 €
	• Soins :	1 301 099,58 €
	❖ Charges :	3 201 318,54 €
➔	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE :	27 156,66 €
➔	TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :	460 031,13 €
	↳ Soit un prélèvement sur le fonds de roulement prévisionnel :	48 545,34 €

V/ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil de Vie Sociale émet un avis favorable à l'unanimité sur l'admission en non valeur d'un montant de 1 263,61 € correspondant à des non-valeurs intervenues entre 2017 et 2021 sur le budget principal ainsi que l'admission en non valeur d'un montant de 15,66 € sur le budget DNA correspondant à une non- valeur de 2015.

VI/MODIFICATION DU DOSSIER D'ADMISSION

Il est présenté au Conseil de la Vie Sociale le travail d'harmonisation du dossier d'admission des 3 EHPAD.

XI/INFORMATIONS DIVERSES

- **Résultats de l'enquête de satisfaction des résidents - Prestation alimentaire :** Le Conseil de la Vie Sociale est informé des résultats de cette enquête où 40% des résidents y ont participé.
- **Subvention ARS et CD :** Mme ANDRIEUX informe le Conseil de la Vie Sociale de l'obtention de subvention permettant de financer différents projets comme les voilages, le mobilier extérieur et du restaurant.
- **CPOM :** Mme ANDRIEUX informe le Conseil de la Vie Sociale que le CPOM est en cours de finalisation.
- **Départ de professionnels de l'établissement :** Le sujet a été abordé en début de séance.
- **Demande des résidents :** Hélène, l'animatrice énumère les différents points qui ont été abordés lors de la préparation du CVS.
 - ✓ Les résidents sont satisfaits des verrous qui ont été posé dans les WC communs ainsi que du film occultant dans le mini bus.
 - ✓ Des problématiques sont évoquées mais elles relèvent du Service technique.
 - ✓ Questionnement concernant les repas des bénévoles lors de leur venue, Fanny ANDRIEUX précise que les repas sont pris en charge par l'établissement.

La Présidente,
Jeannine DONNEFOY